

## **Combattre l'austérité, vaincre l'extrême droite**

*L'Ecole Emancipée a décidé de reporter son stage régional annuel des 29 et 30 janvier aux 8 et 9 avril 2014 pour donner la priorité à la mobilisation unitaire antifasciste du 29 janvier à Paris, à l'appel des organisations syndicales de salariés, dont la FSU.*

Dans un monde de fermetures d'usines, de licenciements, de survie au quotidien de la masse grandissante des excluEs, le FHaine progresse des renoncements de ceux qui se disent « socialistes » et nous gouvernement. Quand ceux qui ont été élus par le peuple de gauche font servilement la politique du patronat et que la riposte syndicale n'est pas à la hauteur, il n'est pas étonnant que se propage la désespérance dont le FHaine et Le Pen font leur beurre ranci. Ce parti, qui plonge ses racines – et sa culture – dans les milices collabos et les suppôts racistes de la France coloniale, capte aujourd'hui les voix de celles et ceux qui se sentent trahiEs, abandonnéEs, par ceux qui, avant les élections, leur promettaient plus de « justice sociale » et « moins d'inégalités ».

Quand la gauche recule, c'est la droite extrême qui avance. Dirigeants syndicaux du mouvement ouvrier, l'heure n'est plus aux pseudo négociations sans rapport de forces établi, aux petites victoires qui cachent mal de grandes défaites. L'heure est à l'affrontement courageux avec une classe dirigeante qui tend à s'accommoder du FHaine pour tenter de nous apeurer et nous contraindre à encore plus de reculades. Il est l'heure de passer à la riposte offensive face à un patronat qui sait se donner les moyens de défendre ses intérêts de classe. Qui a dit : « L'heure des méthodes douces est révolue. Pour obtenir des réponses concrètes et immédiates, il va falloir livrer bataille » ? Les syndicats ouvriers ? Non, une trentaine de patrons bretons réunis dans un « comité de convergence des intérêts bretons ».

La très grande majorité des salariés est bien convaincue que c'est dans l'unité qu'il faut reprendre le chemin de la lutte sociale. Une toute première étape dans cette direction a été franchie par les syndicats (CFDT/CGT/CFTC/FSU/UNSA) qui ont lancé une interpellation au gouvernement et au patronat. L'initiative du 29 janvier 2014 s'inscrit aussi dans cette perspective. Mais c'est en même temps par la mobilisation des salariéEs du public et du privé, de tous les excluEs, pour la défense de nos conditions de travail, pour l'emploi pour tous, pour des salaires décents, que nous vaincrons ceux qui s'engraissent du désespoir des victimes de la crise capitaliste. La grève du 5 décembre dans les écoles est l'un des éléments de cette nécessaire remobilisation.

Jean-Marie CANU.

## **Pour gagner, toutes et tous en grève dans les écoles et les services le 5 !**

La loi d'orientation avait laissé beaucoup de sujets ouverts. Elle se gonflait de quelques mots et de la promesse des 57 000 créations de postes.

En revanche le cap qu'elle indiquait était clair : ne pas rompre avec l'agenda libéral, et en renforcer la réalisation.

Beaucoup se sont pourtant réfugiés derrière cette niche budgétaire, derrière ces discours cosmétiques, pour refuser à la politique éducative de ce gouvernement la condamnation qu'elle mérite.

Aujourd'hui, de chantiers en groupes de travail, de décrets en pseudo-consultations, la refondation Peillon se déploie. Elle balaie les dernières illusions : territorialisation et désengagement de l'Etat par le décret « rythmes », formation des enseignants soumise à la LRU et ses universités en quasi-faillite, nouveaux programmes lestés du socle commun et de son école à deux vitesses, annonce de la réduction drastique de la surface des ZEP, dérégulation entérinée par la consécration du modèle ECLAIR, maintien du « new management » et du caporalisme hiérarchique, révision du statut et des missions des personnels du second degré, gel des salaires prolongé...

Et si l'hémorragie des postes est stoppée -au prix d'une transfusion qui laisse d'autres services publics exsangues- les créations sont largement insuffisantes pour combler les besoins : à la rentrée 2013, encore une fois, les effectifs par classe ont augmenté.

Rien n'a changé, donc, et la colère s'accroît. Les colères, plutôt, car face au morcellement méthodique et violent de la refondation, les résistances se juxtaposent dans l'urgence et non dans l'indispensable réaction d'ensemble, et chacun semble défendre ses intérêts, son statut, ses spécificités,... son mercredi.

Voilà pourquoi notre critique doit rendre à cette refondation morcelée sa cohérence interne, sa logique idéologique de délégitimation des enseignants, et sa place dans le projet politique du gouvernement. Par quelque bout que l'on prenne les questions « Éducation Nationale », on arrive au même nœud : une école soumise à l'austérité, aux marchés, au libéralisme et au poujadisme de la pensée. Et il n'existe pas plus de possibilité de transformation sociale que de démocratisation de l'École dans le cadre du budget voté actuellement.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès  
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

## **Non à l'austérité dans les collèges !**

Depuis plusieurs années les collèges de l'Académie de Rouen subissent les effets de la politique de réduction des dépenses publiques (RGPP hier, MAP aujourd'hui) alors qu'ils accueillent des élèves qui connaissent des difficultés sociales et économiques de plus en plus importantes. Au cours des dernières années, les établissements ont pu pallier les restrictions budgétaires par l'utilisation des fonds de réserves. Aujourd'hui ce n'est plus possible, les collèges se trouvent dans une situation financière très difficile sans que cela soit imputable à une mauvaise gestion « on ne peut faire qu'avec ce qu'on a » et c'est la qualité du service public qui est en jeu. Les collèges ont beaucoup de difficultés pour financer l'achat de manuels scolaires. Les fonds sociaux sont exsangues ce qui ne permet plus d'aider les familles pour les activités périscolaires. La gestion des collèges au quotidien (règlement des factures d'eau, de chauffage...) relève du parcours du combattant ou de la course d'obstacles, parfois des deux. Alors qu'il faudrait des moyens supplémentaires, la subvention de fonctionnement du Conseil Général de Seine Maritime est en diminution dans certains établissements ce qui va aggraver une situation déjà difficile. Il n'est pas possible d'approuver des budgets d'austérité et nous demandons au rectorat et aux Conseils Généraux de Seine Maritime et de l'Eure de revoir leur copie afin d'assurer à nos élèves un service public de qualité.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

## **Réforme des rythmes scolaires à Sotteville-les-Rouen : "au rythme de M. le Maire"**

C'est ainsi que les parents d'élèves mobilisés à Sotteville ont qualifié la démarche du maire pour la mise en place des nouveaux rythmes.

Inévitablement, cette réforme accentue encore le rôle des municipalités dans l'école, posant au premier chef le problème du renforcement des inégalités entre les communes. Ainsi, nous avons pu assister un peu partout à de grandes manœuvres des maires pour recueillir les avis de toutes les parties concernées : parents, enseignants, associations... Mais il y a "écouter" et "entendre", et à Sotteville, c'est l'autoritarisme et l'irrespect qui caractérisent la démarche de la municipalité.

Aucun scénario n'a été présenté aux Sottevillais, tout le monde fut mis devant le fait accompli des décisions prises par M. le Maire pour le bien de tous.

C'est ainsi que les choix les plus unanimement contestés ont été imposés à tous. Par exemple, alors que tous les conseils d'écoles s'étaient prononcés pour que la pause méridienne soit raccourcie, le Maire a imposé qu'elle soit allongée !

Un collectif de parents s'est formé pour tenter d'obtenir du Maire un comité de suivi de cette réforme.

Pour l'heure, les parents sont toujours mobilisés et le maire toujours aussi sourd à leur existence (malgré ses demandes, le collectif n'a jamais été reçu par M. Bourguignon).

A Sotteville comme ailleurs, les enfants sont fatigués par la nouvelle organisation. Des problèmes d'occupation des locaux, de nettoyage, de qualité des activités proposées, de transferts de responsabilité entre intervenants se posent, comme ailleurs.

Plus du quart des enfants de Seine-Maritime subissent ainsi la réforme imposée dans la précipitation par Peillon. A Sotteville, elle nous est également imposée par le Maire... ce qui n'arrange pas les choses.

Anne DESJARDINS, Collège Le Cèdre, Canteleu.

## **Des universités bientôt en faillite ? Le gouvernement doit céder !**

Depuis plusieurs années maintenant, et selon un rythme de plus en plus fréquent, nous relatons les difficultés budgétaires des universités de la région (Rouen, Le Havre), qui ne sont que les avatars haut-normands d'une situation nationale de plus en plus dégradée. La cause en est bien connue désormais, y compris de la presse nationale : c'est la LRU (votée en août 2007 et nullement remise en cause par la loi Fioraso de 2013) et le transfert de responsabilités aux universités sans les moyens afférents qui sont les responsables.

Ainsi, l'État exonère des milliers d'étudiants boursiers de frais d'inscription mais n'en compense qu'une partie, ce qui amène certaines universités à dissuader les étudiants boursiers de s'inscrire chez elles ; il ne finance pas l'évolution de la masse salariale due aux (insuffisantes) augmentations de salaire consenties aux personnels de catégorie C ou aux promotions des enseignants pourtant décidées par des instances nationales, il ponctionne de façon unilatérale des « contributions au redressement des comptes publics » sur le budget des universités...

Au total, ces différentes mesures, cumulées sur plusieurs années, représentent une dizaine de millions d'euros pour des universités comme celles de Rouen et Le Havre. Elles conduisent à des débats surréalistes dans toutes les instances universitaires pour savoir quelles sont les sources d'économie encore possibles, évidemment en terme de pédagogie et de fonctionnement des services, alors que l'État dépense déjà 30 à 50 % moins pour un étudiant à l'université que pour un étudiant en classes préparatoires ou en école d'ingénieurs.

Face à cette situation, il y a deux attitudes possibles : accepter les contraintes imposées, négocier discrètement quelques faveurs avec le ministère ou la région et faire payer l'austérité aux étudiants et aux personnels ou refuser cette logique toxique, la dénoncer publiquement et mener le combat contre ce carcan libéral, qu'il soit estampillé socialiste ou conservateur. Ces derniers temps, le débat public commence à se polariser sur ces questions avec un objectif qui doit être clair : le gouvernement doit céder !

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNES-UP, Rouen.

**POUR NOUS  
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr

PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

EVREUX : jp.pallois@voila.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr